



N° 289 / 2025

La Mission Permanente de la République Tunisienne auprès de l'Office des Nations Unies à Genève et des Institutions Spécialisées en Suisse présente ses compliments à Madame la Rapporteuse spéciale sur l'indépendance des juges et des avocats, et se référant à sa lettre n°AL TUN6/2025, en date du 10 septembre 2025, concernant la situation des magistrats en Tunisie en l'occurrence celle

[REDACTED]
a l'honneur de L'informer que les autorités tunisiennes sollicitent la prolongation du délai de réponse à cette communication.

La Mission Permanente de la République Tunisienne auprès de l'Office des Nations Unies à Genève et des institutions spécialisées en Suisse saisit cette occasion pour renouveler à Madame la Rapporteuse spéciale sur l'indépendance des juges et des avocats les assurances de sa haute considération.



Genève, le 7 novembre 2025

Madame Margaret Satterthwaite

Rapporteuse spéciale sur l'indépendance des juges et des avocats

Haut-Commissariat aux Droits de l'Homme

Palais Wilson-Genève

ohchr-registry@un.org